



Avec **LOGICS**,
demander
une autorisation
d'exploiter en ligne !

Certaines opérations d'installation,
d'agrandissement, ou de réunion
d'exploitations sont soumises à un régime
d'autorisation préalable d'exploiter :

c'est le contrôle des structures

Effectuer votre demande d'autorisation préalable en ligne :
LOGICS vous accompagne pas à pas dans votre démarche



Rendez-vous sur le site
<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>
Rubrique « exploitation agricole »

QUELS AVANTAGES ?



Effectuer votre demande en ligne, à tout moment, rapidement, simplement, à l'aide d'une saisie guidée et interactive



Bénéficier d'un accès sécurisé avec code d'identification personnalisé



Envoyer tous vos documents au format numérique, ils ont la même valeur que des documents originaux